

Toute inscription génère automatiquement le paiement d'une **cotisation à l'Amicale d'1€ par famille** en plus du tarif annuel. Nos tarifs comprennent la cotisation assurance de la Fédération des Amicales Laïques.

Règlement : € + 1 € par famille

- Paiement en une fois (*chèque : à l'ordre de l'Amicale Laïque des Agenêts*)
- Chèques Vacances
- Bon de réduction Super U
- Paiement en 3 fois, remise des chèques : 15 octobre, 15 février et 15 avril
- Je demande une attestation de paiement

Je soussigné(e)

m'engage à venir chercher mon enfant à la fin de l'activité. En cas d'absence imprévue de l'intervenant, votre enfant sera confié au service périscolaire payant dès 16h30.

j'autorise à venir chercher mon enfant à la fin de l'activité.

j'autorise mon enfant à rentrer seul après son activité. En cas d'absence imprévue de l'intervenant, votre enfant quittera l'école dès 16h30. Si vous préférez qu'il soit pris en charge par le service périscolaire payant, et ne rentre seul qu'à partir de 17h30, merci de cocher cette case :

je demande que mon enfant retourne au périscolaire et je serai facturé par la Mairie de Nantes

Après les horaires indiqués, l'Amicale se dégage de toute responsabilité.

En cas de grève du périscolaire, l'Amicale se réserve le droit d'annuler la séance.

Droit à l'image :

J'accepte que mon enfant soit photographié en groupe : oui non

J'accepte l'affichage des photos sur le site et le panneau de l'Amicale : oui non

Signature :



**INSCRIPTION AUX ACTIVITES
PERISCOLAIRES DE L'AMICALE LAIQUE
ANNEE SCOLAIRE 2018-2019**

Dès à présent, vous avez la possibilité d'inscrire votre enfant aux activités de l'Amicale Laïque proposées sur le temps périscolaire au sein de l'établissement pour la rentrée 2018. Les enfants sont pris en charge par les intervenants à **16h25** auprès du service périscolaire gratuit. A l'issue de la séance, à **17h25**, ils peuvent être accompagnés au service périscolaire payant si besoin.

ACTIVITE		Intervenant	Classe d'âge	Tarif annuel	Nb séances à l'année	Date de 1ère séance
Lundi	Théâtre	Cie A Main Levée	CP à CE1 (12 places)	105 €	25	24-sept
	Capoeira	Januy	CE2 à CM2 (15 places)	120 €	30	24-sept
	Anglais "So Cute"	Tiny tiny School	Maternelle y2 (8 places)	185 €	25	01-oct
Mardi	Echecs	Stéphane Crouan	CP à CM2 (14 places)	90 €	30	25-sept
	Danse	Karine Charles	CP à CE2 (12 places)	140 €	25	25-sept
	Anglais "So Cute"	Tiny tiny School	Maternelle y1 (8 places)	185 €	25	02-oct
	Ecole du sport	UFOLEP	GS à CE1 (18 places)	120 €	30	25-sept
Jeudi	Danse	Karine Charles	MS à GS (12 places)	140 €	25	27-sept
	Anglais "So Brilliant"	Tiny tiny School	CE2 à CM2 (8 places)	185 €	25	04-oct
Vendredi	Théâtre	Cie A main levée	CE2 à CM2 (12 places)	105 €	25	28-sept
	Anglais "So Clever"	Tiny tiny School	CP à CE1 (8 places)	185 €	25	05-oct

Un cours Ecole du sport pour les CE2 à CM2 est à l'étude. Si cela vous intéresse, n'hésitez pas à nous le dire. **Infos + : secrtaire@al-agenets.fr**

Plus de renseignements sur notre blog : al-agenets.fr

Ou:

Théâtre : theatre@al-agenets.fr

Anglais : anglais@al-agenets.fr

Echecs : president@al-agenets.fr

Ecole du sport* : sports@al-agenets.fr

Danse* : danse@al-agenets.fr

Capoeira* : secretaire@al-agenets.fr

* : Certificat médical obligatoire à remettre avant le 1er cours pour une 1ère inscription. Dans le cas d'un réinscription, il vous sera demandé de remplir un formulaire de non contre-indication (téléchargeable sur le blog); un nouveau certificat médical pourra être demandé en fonction des réponses apportées.

Pour que l'inscription soit prise en compte, le dossier doit être complet :

- Formulaire d'inscription complété et signé
- Règlement
- Cotisation (1€ par famille)
- Certificat médical pour une première inscription

Ou formulaire de non contre-indication pour une réinscription

Dans le cas d'un enfant dont le comportement porterait préjudice de manière récurrente au bon déroulement des séances, l'animateur en référera à l'Amicale qui avertira les parents. Si cela ne permettait pas d'améliorer la situation, l'Amicale se réserve le droit d'exclure l'enfant temporairement ou de manière définitive de l'atelier.

L'Amicale pourra décider d'annuler une activité en cas d'inscriptions insuffisantes, en prenant soin d'informer les familles concernées avant le 13 juillet 2018.

En inscrivant votre enfant à une activité, vous devenez adhérent à l'Amicale. Cette adhésion vous permet de participer au vote lors de l'assemblée générale (date à déterminer).

Nouveau cette année : L'adhésion à l'Amicale vous permet de découvrir le café des enfants « A l'Abord'âge » 3 fois dans l'année (au lieu d'une). Si le concept vous plaît, vous pourrez ensuite adhérer directement à l'Abordage (à partir de 15 € pour l'année pour toute la famille). Plus de renseignements : tresorier@al-agenets.fr

<http://www.alabordage-le-cafe-des-enfants.fr>



FORMULAIRE D'INSCRIPTION

A retourner dans la boîte aux lettres de l'Amicale (à l'entrée de l'école - rue du Casterneau), accompagné du règlement et du certificat médical obligatoire pour les activités sportives. Un e-mail de confirmation vous sera adressé.

Nom de l'enfant : Prénom :
 Date de naissance :/..... / 20..... Classe en septembre 2018 :
 Nom du responsable légal :
 Adresse :
 E-mail :
 Tél portable : Tél fixe :
 Autre(s) personne(s) à prévenir en cas de nécessité :
 Tél : Lien avec l'enfant :
 (ou) :
 Tél : Lien avec l'enfant :

Afin de permettre au plus grand nombre de profiter des activités proposées par l'Amicale, il est demandé aux enfants souhaitant plusieurs activités de les noter par ordre de préférence.

Le premier choix sera pris en priorité, les autres seront accordés sous réserves de disponibilité. En cas d'activité complète en premier choix, la deuxième sera prise en compte.

Activité 1 :
 Jour :

ET/OU

Activité 2 :
 Jour :

ET/OU

Activité 3 :
 Jour :